

Médiscoppe

La newsletter de la faculté de médecine Sorbonne Université

La Faculté de santé modifie l'évaluation de ses futurs hospitalo-universitaires

La commission mixte hospitalo-universitaire (HU) de la Faculté de Santé de Sorbonne Université, chargée d'évaluer et de classer chaque année les candidatures à un poste HU (PHU, MCU-PH, PU-PH) a renouvelé sa composition (lien avec la composition), en particulier sa présidence assurée par la Pr. Dominique Thabut et sa vice-présidence assurée par le Pr Raphaël Vialle. [Lire la suite](#)

Recherche

Colloque du Club des Belles Souris, Paris 2023

Le projet SOUND lance son premier appel à projets doctoraux et post-doctoraux qui permettra de financer 12 projets scientifiques pluridisciplinaires à impact social autour de ses trois programmes thématiques. Trois priorités scientifiques de l'appel à projets sont mises en avant : sociétés en mutation, approche globale de la santé et les mondes durables. La date limite de soumission des candidatures est le 27 mai. [Lire l'article](#)

Traitement pour lutter contre la sarcopénie

Vie associative

AQUADEMIE Paris Plongée : une expérience de la plongée sous-marine unique en France au sein d'un service d'oncologie médicale.

Vie étudiante



Portrait de la nouvelle vice-présidente étudiante de Sorbonne Université

Direction technique

Le Logiciel de gestion des emplois du temps et des espaces de la faculté de santé

Ressources humaines Actualités

La charte en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été signée le 8 mars 2024 entre l'association «donner des elles à la santé» et l'AP-HP. Le Dr Marie-France Olieric, Nicolas Revel, Pr Rémi Salomon et le Pr Bruno Riou ont ratifié cette charte. [Découvrir la charte](#)

Événements

Conférences de la Faculté de Santé : François Braun, Santé et Politique, un mariage de raison?



Formation

Mise en place de la commission points de parcours

Pédagogie

Film de présentation de locaux de la Faculté de Santé

Un nouveau film de présentation des locaux a été réalisé par le Service Pédagogique Numérique et le service de communication. [voir la vidéo](#)

Relations internationales

Semaine d'accueil international en février 2024



L'échos des facultés

S Un microscope quantique pour voir dans les tissus biologiques

La une

→ La Faculté de Santé modifie l'évaluation de ses futurs hospitalo-universitaires

La commission mixte hospitalo-universitaire (HU) de la Faculté de Santé de Sorbonne Université, chargée d'évaluer et de classer chaque année les candidatures à un poste HU (PHU, MCU-PH, PU-PH) a renouvelé sa composition ([voir la composition](#)), en particulier sa présidence assurée par la Pr. Dominique Thabut et sa vice-présidence assurée par le Pr Raphaël Vialle. La commission a remarquablement fonctionné ces dernières années sous la direction des Prs. Patrick Tounian et Catherine Lubetzki. Fort des enseignements tirés, des changements dans ses modalités de fonctionnement ont été effectuées ([voir les modalités](#)). Les priorités de la gouvernance sont énoncées non plus seulement par le Doyen Bruno Riou et le PCMEL Bahram Bodaghi mais aussi par la Directrice générale Christine Welty, chacun désignant 3 candidats PU-PH et 3 candidats MCU-PH qui leur semblent prioritaires. Un directeur désigné par la Directrice générale, M. Aurélien Mollard, participe aux auditions. Chaque candidat(e) se voyait attribué quatre notes pour le classement : soins, enseignement, recherche, et priorité institutionnelle. Une cinquième note a été rajoutée évaluant ses capacités à coopérer dans son environnement. Pour cela, une visite sur site, à l'instar de ce que font la plupart des CNU, est maintenant organisée par les deux rapporteurs. L'évaluation de la recherche est dorénavant essentiellement qualitative comme la plupart des instances internationales le recommandent (<https://sfdora.org/read/read-the-declaration-french/>). Les 5 et 10 meilleurs articles originaux seront dorénavant analysés, respectivement



pour les candidats MCU-PH et PU-PH. Les fameux points SIGAPS ne seront plus pris en compte, ce qui n'empêche pas d'introduire des pré-requis minimum et de prendre en compte les autres aspects de la recherche (financements obtenus, valorisation, etc...). En effet, le score SIGAPS est aujourd'hui assez largement dévoyé (1), position qui vient d'être largement partagée dans un colloque intitulé « Quel avenir pour le score Sigaps ? » organisé le 20 mars dernier à Paris par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

Le texte de la commission HU rappelle également qu'il est de la responsabilité des candidats à un poste HU, et de leurs mentors, de vérifier la qualité des revues qui ne se trouveraient pas sur la liste des revues recommandées par la Conférence des Doyens de médecine et le CNU santé, et dans lesquelles ils souhaitent publier leurs travaux (<https://conferencedesdoyensdemedecine.org/la-conference-des-doyens-de-medecine-et-du-cnu-sante-luttent-contre-les-revues-predatrices/>).

Pr Bruno Riou, *Doyen de la Faculté de Santé*
Pr Dominique Thabut, *Présidente de la commission HU*

Référence :

1. Riou B, Funck-Brentano C, Similowski T, Corvol P. SIGAPS, un système dévoyé pour évaluer la recherche en santé. *Presse Med Formation* 2024; 5(1) : 3-4.

Événement

→ Conférences de la Faculté de Santé

Santé et Politique : un mariage de raison? C'est la question que nous posera François Braun lors d'une conférence le 4 avril à 17h dans l'amphithéâtre E (105 bd de l'hôpital).

Pour assister à la conférence, qui est gratuite, veuillez vous enregistrer sur la Billetterie en ligne

Pour voir ou revoir les vidéos des précédentes conférences, rendez-vous [sur notre site Web en cliquant](#) sur la page de l'événement passé.



Recherche

→ Colloque du Club des Belles Souris, Paris 2023

La 15^e édition du Colloque Club des Belles Souris s'est tenue à Paris, à Sorbonne Université, dans l'auditorium, campus Pierre et Marie Curie, situé au 4 place Jussieu, le jeudi 9 novembre 2023. Fondé en 1997, le Club des Belles Souris vise à encourager les interactions scientifiques autour des technologies et des techniques en génétique moléculaire, ainsi que plus généralement à promouvoir toute connaissance relative au modèle murin.

Il constitue un réseau informel regroupant des chercheurs, des ingénieurs, des techniciens et des zootechniciens. Initialement, le Club se réunissait mensuellement pour un séminaire suivi d'échanges informels dans différents instituts à Paris et ses environs (Institut Curie, Institut Pasteur, Institut Cochin, CEA et CDTA). Depuis 2006, les réunions ont pris la forme d'un colloque annuel, ce qui a fait du Club des Belles Souris un événement itinérant couvrant l'ensemble du territoire national. Les orateurs abordent une grande variété de thèmes scientifiques dans diverses disciplines telles que la biologie du développement, la cancérologie, la pharmacologie, l'immunologie et les neurosciences, tout en traitant également de l'éthique en expérimentation animale. Les objectifs principaux de ces réunions sont d'étendre et de favoriser les échanges scientifiques et techniques entre chercheurs, tout en stimulant la réflexion sur les bonnes pratiques en expérimentation animale. Une part importante est accordée aux nouvelles techniques de génération et d'analyse d'animaux génétiquement modifiés, à l'imagerie in vivo et au développement de nouveaux matériels.

Le Club des Belles Souris
15^e Colloque - Paris
 Jeudi, 9 Novembre 2023, de 9h à 18h
 Sorbonne Université - Auditorium Jussieu
 Campus Pierre et Marie Curie, 4 place Jussieu - Paris 64 55
 75005 Paris

Chefs d'organismes Invités / Régis TOUKÉZIC, Virginie DANIELES-MAIRE, Xavier ROCHERETILLI, Sébastien GIL, Jean-Olivier FRANÇOIS
 Organismes Invités / Lionel LANGE, Yann HÉNAULT, Marie-Hélène BRUNER, Magali MARTEL, Laurence LE GAT, Michel SCHENK, YANNICK
 Informations et inscriptions gratuites mais obligatoires
 email : emma@club-des-belles-souris.fr

Intervenants
 Vincent PREVOT - GSK Lille Neurosciences et Cognitif, Lille
 La Santé des Animaux Supérieurs
 Athanasios SOTIROPOULOS - EIS FCIB, Institut Cochin, Paris
 Les animaux et les sciences du développement (Invité scientifique) / DR
 Maura WENZLOW - Stanford University, Stanford CA, USA
 Multiplexed functional genomics
 Nikolaus PÄRSLID - LI-COR, Bad Homburg, Germany
 La technologie d'imagerie de série à haut débit au 20
 Nicolas REYRON - Institut of Molecular Biotechnology, Vienna BioCenter
 Biometric modeling of complex traits and its application with data sets
 Kiran PADMANABHAN - ENS de Lyon, France
 Omics impact of high-fat diets on liver metabolic fluxes
 Kasper from Ingenuitas et une insight in transcriptome noise and organoid models
 Malik IT - ISMAG, Strasbourg
 15h et la présence 3R dans la mise au point de la puce à étude de vie et de vie
 Michèle PLATZOT - INSERM, Université de Strasbourg
 Un rôle de la puce à étude de vie et de vie dans la conception de nouveaux
 animaux in vivo et dans les organoïdes
 Antoine MULLER - Centre de Recherche en Myologie, Paris
 Comparaison des approches in vivo et in vitro pour étudier la physiologie ?
 Anthony BERTHOUD - Institut Curie, Orsay
 3R: des nouvelles approches en neurobiologie
 Virginie DANIELES-MAIRE, Kateri ANCELIN - Institut Curie, Paris, France
 France et autres pays européens : le quel des 3R ?
 William AMOYAL - VIZGEN, Cambridge MA, USA
 Développement de nouvelles approches in vivo et in vitro pour l'étude de la
 génétique humaine et animale
 Alexandre BOISSONNAS - CEMR, Sorbonne Université, Paris, France
 L'impact des nouvelles approches in vivo et in vitro sur les approches multi-paramétriques
 et in vivo et in vitro pour l'étude de la génétique humaine et animale
 Marc-André MOUTON - CEA, Excm, Université Paris-Saclay, Saclay, France
 Versus le rôle de la génétique : des approches in vivo et in vitro pour l'étude de la
 génétique humaine et animale

Logos partenaires : LIGAND, VILBER, JANUSSE, PROTIGENE, vizgen, iBEE, Prem, THERMART, S, Institut Pasteur, Institut Cochin, Eurogentec, Armandsson, abcam, Inserm

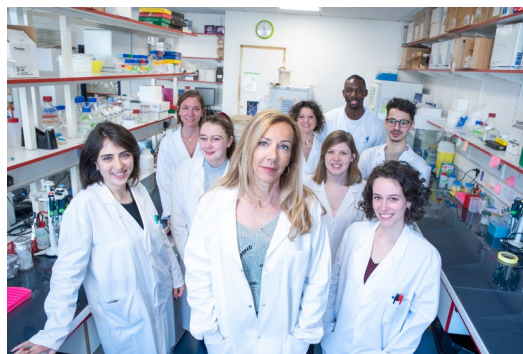
Ces journées ont permis d'établir de nouvelles collaborations scientifiques et de partager des lignées ou des savoir-faire.

Cette année, tout comme les années précédentes, une attention particulière a été accordée à l'éthique en expérimentation animale, en mettant en avant la règle des 3R. L'approche Remplacer- Réduire - Raffiner (Replace/Reduce/Refine) constitue un aspect essentiel des activités de recherche, intégrée naturellement par les chercheurs, qui nous tient à cœur, mais qui n'est pas suffisamment mise en valeur habituellement lors des présentations scientifiques. Il est crucial de développer cet exercice de prise en compte des 3R et de le valoriser, tant pour des raisons éthiques, et non anthropomorphiques montrant notre réel intérêt pour l'animal, que sous l'impulsion de la pression sociale. Le principe des 3R représente l'un des piliers de la réglementation sur l'utilisation des animaux à des fins scientifiques en France et en Europe. Les différents orateurs ont rappelé les principes fondamentaux des règles éthiques, en insistant sur les 3R, et ont continué à sensibiliser l'auditoire à ces bonnes pratiques.

→ Développement d'un traitement contre la sarcopénie

France Pietri-Rouxel étudie avec son équipe « Thérapie génique pour la DMD & physiopathologie du muscle squelettique » les dystrophinopathies, qui sont des myopathies causées par des anomalies du gène DMD qui code une protéine appelée dystrophine et notamment la dystrophie musculaire de Duchenne (DMD). Par ailleurs, l'équipe étudie une pathologie du muscle vieillissant: la sarcopénie, une des préoccupations majeures du système de santé publique. La sarcopénie est une maladie musculaire complexe liée à l'âge qui affecte entre 10 à 16 % des personnes âgées de plus de 65 ans et qui peut conduire à terme à une diminution de plus de 30 % de la masse musculaire initiale. Cette maladie est à l'origine d'une détérioration générale de la condition physique qui se traduit par un risque accru de chutes, un allongement de la durée d'hospitalisation, une perte d'autonomie et entraîne inévitablement une augmentation du taux de morbidité et de mortalité.

Dans l'objectif de développer un traitement contre la sarcopénie, l'équipe s'est intéressée à la protéine GDF5 (Growth Differentiation Factor 5) qui a été décrite comme cruciale pour le maintien de la masse musculaire dans une situation où le muscle est n'est plus innervé. En effet, dans certaines conditions, le muscle peut perdre de sa masse, on parle d'atrophie musculaire, mais le muscle ne disparaît pas : il s'atrophie puis se stabilise. L'équipe a donc cherché à comprendre les mécanismes sous-jacents à cette stabilisation, car dans le cas



de la sarcopénie, il y a perte inéluctable de la masse musculaire sans stabilisation de cette perte. Ainsi, l'équipe a étudié dans le contexte de muscle vieillissant le potentiel thérapeutique de cette protéine dans la préservation de la masse et la force musculaires chez la souris âgée, le projet STRONG.

Les chercheurs ont sur-exprimé, grâce à un vecteur viral, le GDF5 dans le muscle de souris âgée et ont montré que, suite à cette sur-expression, 42% des gènes dérégulés au cours du vieillissement ont une expression normalisée, identique à celle observée dans le muscle de souris jeune comme s'il avait rajeuni. Afin de développer un traitement pharmacologique,

l'équipe a produit, à partir d'une synthèse chimique, la séquence humaine de la protéine GDF5 modifiée (hGDF5-P) afin d'optimiser sa stabilité et son efficacité sur la masse et la fonction musculaire. Le traitement des souris âgées avec la protéine GDF5 a montré son efficacité pour contrer la perte musculaire liée à l'âge, améliorer la fonction musculaire et assurer la connectivité nerf-muscle. De plus, dans des biopsies musculaires humaines, l'équipe a trouvé les mêmes altérations liées à l'âge que celles observées chez la souris, ce qui suggère que ce traitement pourrait être utile chez l'homme pour lutter contre la sarcopénie. Dans l'ensemble, ces données fournissent une base pour examiner le potentiel curatif du

médicament GDF5 dans les essais cliniques pour la sarcopénie et, éventuellement, d'autres maladies neuromusculaires. Il est d'ailleurs un des projets stratégiques soutenus par l'Institut de Myologie (AIM).

Le projet STRONG financé par la Fondation Merck MSD/Avenir comporte un volet d'étude de doses et de voies d'administration. Ce sont des études qui coûtent chères et le financement conséquent a permis le développement pré-clinique de la molécule. Les voies d'administration sont actuellement intra-musculaires et systémiques et les bénéfices ou la toxicité potentielle sont étudiés. Si on peut amener un traitement, on va préserver la masse musculaire soit dans le traitement de la sarcopénie pour améliorer le bien-être, soit dans des situations

d'immobilisation, de coma par exemple.

Le GDF5 est une protéine qui est physiologique et non toxique. Le corps la connaît car dans certaines circonstances elle va être sécrétée pour pouvoir palier à la perte de masse et stabiliser le muscle. Cependant dans le développement de médicament, l'étude de la dose efficace est essentielle.

En perspective, le marché pour l'utilisation de ce médicament potentiel est énorme au vu du vieillissement de la population avec une prévision entre 20-32 millions de sarcopéniques en Europe en 2045.

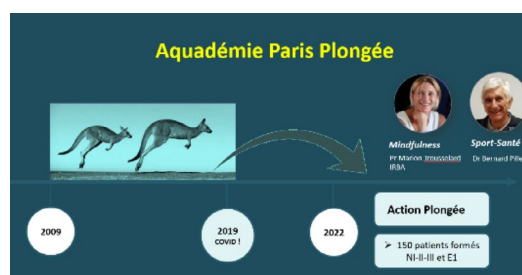
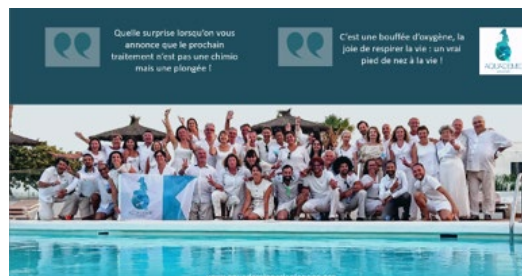
Trois brevets ont été déposés sur cette découverte. Le premier concerne l'utilisation de cette molécule dans toutes les conditions d'atrophies musculaires: cancer, immobilisation, coma, maladies neuromusculaires. Le deuxième brevet concerne la combinaison du GDF5 avec une autre stratégie thérapeutique ciblant les maladies neuromusculaires et le troisième brevet porte sur une molécule GDF5 qui a été optimisée.

→ AQUADEMIE Paris Plongée : une expérience de la plongée sous-marine unique en France au sein d'un service d'oncologie médicale

AQUADEMIE Paris plongée (APP), association créée par des éducateurs sportifs et des moniteurs impliqués de manière totalement bénévole depuis plus de 30 ans dans la plongée, est l'héritière des premières écoles de plongée sous-marine et s'attache à promouvoir les valeurs de l'école française de plongée sous-marine (FFESSM). Son objectif est de développer et de favoriser par tous les moyens appropriés, sur les plans sportif, artistique, culturel ou scientifique, l'accès pour tous, la connaissance, l'étude et la protection du milieu et du patrimoine subaquatiques. Enfin et surtout, depuis sa création en 2009, APP assume son objectif premier : ouvrir de façon prioritaire la pratique de la plongée à une population de patients adultes traités ou en cours de traitement pour cancer.

La plongée sous-marine est une activité qui peut être technique ou sportive comme elle peut être purement récréative. Elle porte des valeurs de partage et d'assistance dans lesquelles tous les plongeurs se reconnaissent, et constitue une très bonne école de respect envers autrui.

C'est dans cet esprit d'échanges, de partages, d'amitiés et de volonté de transmettre les valeurs de la plongée sous-marine que s'est créée cette association. Au cours de la première décennie, nous nous sommes attachés à former des patients dans leur phase de l'après-cancer au niveau I.



Grâce à l'expérience acquise sur cette décennie et pour répondre aux demandes des patients, APP a très naturellement ouvert les formations aux patients en cours de traitement et a étendu ses enseignements vers les niveaux II et III (accès aux profondeurs de - 40 et - 60 mètres) ainsi que vers le niveau d'enseignement E1. Près de 170 patients ont ainsi été diplômés, du NI au E1 !

Parallèlement à cela, à la faveur des rencontres, des échanges et des contacts établis avec la FFESSM et certaines structures militaires, AQUADEMIE a souhaité étendre son activité sur plusieurs champs d'investigations. De nouveaux objectifs ont ainsi été définis depuis 2019, date d'un profond remaniement de l'association au terme de ses 10 années d'expérience.

APP et l'approche du stress post-traumatique

La prise de conscience au sein d'AQUADEMIE de la notion de stress post-traumatique s'est faite très rapidement. L'évolution de la médecine oncologique, le développement des soins oncologiques de support (SOS), les prises en charge complémentaires, non cancérologiques pures, des patients atteints de cancer par des médecins non-oncologues et des psychologues (entre autres disciplines) ont largement contribué à cette prise de conscience.



Parmi les SOS, le recours à la méditation en pleine conscience s'est naturellement développé, se basant sur les enseignements des écoles de « Mindfulness » et en France sur l'expérience des médecins de l'Institut de Recherche BioMédicales des Armées (Professeure Marion Trousselard, IRBA) et celle des militaires de la Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre (Colonel Arnel Jorrot, CABAT, Institution des Invalides).

AQUADEMIE et le Sport-santé

Depuis la conférence d'Ottawa en 1986, la notion de Sport-santé s'est développée dans les pays occidentaux, certes avec retard, notamment en France (Subaqua, Mars-Avril 2023).



Nombre d'articles scientifiques font état des conséquences économiques de la sédentarité (coût annuel estimé en France : 17 milliards d'euros au bas mot) et de l'impact positif de la pratique du sport sur la prévention des maladies et aussi sur la diminution du taux de rechute dans certaines pathologies en cancérologie (notamment cancer du sein et cancer colique). La Loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France a été promulguée au JO No. 52 du 3 mars 2022.

AQUADEMIE au travers d'un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP)

Les programmes d'Education Thérapeutique des Patients sont maintenant bien intégrés au sein des services médicaux.

Développés dans un premier temps dans le domaine de la diabétologie, ils ont ensuite été

mis en place, sous contrôle des Agences Régionales de Santé, au sein de nombre de services et en particulier en cancérologie.

Le service d'oncologie médicale de l'hôpital Tenon AP-HP a mis en place un tel programme, multi-étapes, la dernière étant celle d'un baptême de plongée.

Le programme d'ETP en pratique

Le programme ETP est un programme initial sur une durée de 6 mois.

Il s'organise en 3 demi-journées

L'équipe éducative

- **Comment se déroule-t-il ?**
 - Le diagnostic éducatif : un entretien d'1h pour comprendre les besoins et établir un programme personnalisé.
 - Plusieurs séances éducatives individuelles et/ou collectives pour répondre aux attentes des patients.
 - Un entretien individuel final.

Prémière demi-journée - Séance 1
L'après cancer à travers le regard des autres.

Séance 2
Se retrouver avec et grâce à son corps, l'activité physique comme outil de la réinsertion (1re partie)

Deuxième demi-journée - Séance 3
Naufrage dans l'océan des demandeurs d'asile.

Séance 4
Se retrouver avec et grâce à son corps, l'activité physique comme outil de la réinsertion (2e partie)

Séance 5
Des palliatifs dans votre quotidien

Troisième demi-journée - Séance 6
Scander la tôle de ferrou

Le service d'Oncologie médicale
médecins, infirmière, diététiciennes, psychologues et assistante sociale, moniteurs de plongée

L'association « Aquadémie Paris Plongée »
aventure humaine qui, en 10 ans, a formé 150 patients au niveau 1 de plongée »

L'objectif du projet : amener à la plongée des patients, de leur baptême jusqu'à l'obtention du NI FFESSM, et au-delà !

Une équipe de bénévoles constitue un Comité Directeur de femmes et d'hommes et paritairément de patients et de non-patients.

AQUADEMIE et l'approche de populations défavorisées



Le cancer appauvrit. Même si la prise en charge des patients atteints de cancer est particulièrement soutenue en France au plan financier, social, psychologique et bien sûr médical, il existe à l'évidence une frange de la population et notamment en cancérologie particulièrement défavorisée. Une action avec le Comité de Paris de Ligue Contre le Cancer est maintenant officielle pour permettre à ces populations d'accéder à la pratique de ce sport.

Exporter APP au-delà du service, en Île-de-France et au-delà

AQUADEMIE n'est pas une structure expansive et sa capacité à absorber de nouveaux patients chaque année est dictée par le nombre d'encadrants disponibles.

Mais Aquadémie Paris Plongée n'a pas vocation à grossir

Pour que les malades puissent toujours bénéficier de la plongée :

Essaimer des « *petites Aquadémies* »

ou des sections *cancer et plongée* dans des clubs déjà existants

AQUADEMIE

L'idée est donc venue au sein de l'association de travailler à la création de structures proches ou identiques impliquant d'autres clubs de plongée et d'autres services de cancérologie. Nos premiers « bébés » AQUADEMIE sont en cours d'émergence à l'issue de nombreux contacts établis au dernier salon international de la plongée sous-marine (Paris, 2024). Bordeaux et Paris sont en première ligne !

Ainsi, au cours de ces deux longues périodes (2009-2019 et 2019 à nos jours), APP a fait l'objet d'une profonde mutation, cette mutation pouvant s'expliquer par la double casquette que je porte en tant qu'oncologue médical, plongeur et président de cette association. Le fil directeur de notre association reste d'abord et avant tout l'apprentissage de la plongée et l'intégration de patients au sein

d'une famille. Cette règle est oserais-je dire non négociable, et doit nous aider à créer de telles structures au sein d'autres clubs. Lourde tâche ! Parallèlement la possibilité qui nous est offerte au sein de la FFESSM de contribuer au développement du Sport-santé en Ile de France et la prise de conscience de la notion de stress post-traumatique (cancer, terrorisme, guerre, même combat !) viennent compléter notre action. L'investissement de nos plongeurs et de nos encadrants est primordial en ce sens et mérite d'être reconnu ! Enfin, si cette belle expérience du service d'oncologie médicale est la plus ancienne en France, elle reste surtout unique !

- Effectif du club : 65 membres dont 45 patients
- Budget annuel : 20 000 euros
- Financement pour les patients : formation gratuite hors assurance, financement à 40% du stage technique en mer de septembre
- Subventions : Agence Nationale du Sport, fondations, Comité de Paris de la Ligue Contre le Cancer, dons

Pr Jean-Pierre Lotz, service d'oncologie médicale, Hôpital Tenon AP-HP, Sorbonne Université & président d'Aquadémie Paris Plongée (www.aquademieparisplongee.org)



Formation

→ Mise en place de la commission points de parcours

La réforme du deuxième cycle des études médicales (R2C), en plus de tendre à réguler le volume des connaissances à acquérir (items de rangs A et B) et de renforcer l'apprentissage par compétences (ECOS), a pour objectif supplémentaire de reconnaître et valoriser le parcours des étudiantes et des étudiants en parallèle de leur formation purement médicale.

6 octobre 2023 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 23 sur 95

Arrêté du 28 septembre 2023 portant modification de l'arrêté du 21 décembre 2021 relatif à l'organisation des épreuves nationales donnant accès au troisième cycle des études de médecine

NOR : ESR52326053A

VALORISATION DU PARCOURS DE FORMATION (PLAFOND FIXÉ À 60 POINTS)

	Élément du parcours	Justificatif	Points
Cursus médecine	Validation d'UE supplémentaires facultatives	Attestation de validation de l'UE	10 (40 points maximum)
Cursus hors médecine	Validation d'année(s) de formation hors médecine, première année de parcours de formation antérieurs mentionnés aux 1 ^{er} et 2 ^o de l'article R. 631-1 du code de l'éducation, et première année de diplôme national de licence	Attestation de validation des ECTS	10 points par 60 ECTS validés
	Validation d'une première année de master	Attestation de réussite	40
	Validation d'une deuxième année de master	Attestation de réussite	60
	Validation d'une thèse d'université	Attestation de réussite	60
	Publication d'article(s) dans une revue à comité de lecture	Référence de l'article publié	10
Engagement étudiant <i>Seul un de ces trois éléments peut être valorisé à hauteur de 40 points. En cas de cumul, le (ou les) UE supplémentaires(es) est(sont)</i>	Validation d'une UE d'engagement associatif (activité bénévole, fonctions électives...) (1)	Attestation de validation de l'UE	40
	Validation d'une UE d'engagement pédagogique (tutorats universitaires, recherche en pédagogie...)	Attestation de validation de l'UE	40
	valorisée(s) à hauteur de 10 points, chacune correspondant à l'élément de parcours « Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s) »	Validation d'une UE d'engagement social ou civique, notamment : - une activité au titre d'un engagement à servir dans la réserve opérationnelle prévue à l'article L. 4211-1 du code de la défense (1) ; - un engagement de sapeur-pompier volontaire prévu à l'article L. 1253 du code de la sécurité intérieure (1) ; - un engagement de service civique prévu au II de l'article L. 1201 du code du service national (1) ; - un contrat de volontariat dans les armées prévu à l'article L. 121-1 du code du service national et à l'article L. 4132-11 du code de la défense (1).	40
Expérience professionnelle	Expérience professionnelle réalisée dans tout domaine hors champ de la formation en santé	Attestation de l'employeur	10 points/70h ou 20 points/140h (30 points maximum)
Mobilité <i>Les stages de mobilité peuvent se cumuler</i>	Stage mobilité courte hors subdivision* (durée minimale d'un mois) (1) * La mobilité est possible au sein d'une même subdivision si celle-ci comprend plusieurs UFR de médecine	Attestation de validation de stage	15
	Stage mobilité courte internationale (durée minimale d'un mois)	Attestation de validation de stage	20
	Stage ERASMUS d'un semestre	Attestation de validation de stage	40
	Stage ERASMUS de deux semestres	Attestation de validation de stage	60
Linguistique <i>Les compétences linguistiques peuvent se cumuler</i>	Niveau de langue B2 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	10
	Niveau de langue C1 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	20
	Niveau de langue C2 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	30

(1) Ou élément de parcours considéré comme équivalent pour les étudiants visés au 2^o du II de l'article R. 632-2 du code de l'éducation.

Cette reconnaissance se fait par l'obtention de « points de parcours » qui représenteront 10% du total retenu pour le classement général des étudiants en fin de DFASM3, les notes aux EDNs comptant pour 60% et celles des ECOS pour 30%.

En fait ces « points de parcours » sont comptabilisés jusqu'à un maximum de 60 points selon une grille que nous vous présentons telle qu'elle a été publiée en annexe d'un arrêté paru en octobre 2023. Cet arrêté était particulièrement attendu car il fixait les modalités d'attribution de ces « points de parcours » telles que chaque faculté allait devoir les appliquer afin d'établir un décompte individuel qui devra être transmis officiellement au Centre National de Gestion (CNG) pour chaque étudiant en juillet de l'année de son DFASM3.

Il s'agit donc là d'une des dernières « nouveautés » de la R2C dont la mise en place incombe en totalité à notre faculté qui doit recueillir les justificatifs et valider leurs adéquations aux critères de la grille publiée en octobre 2023. Pour mener à bien cette tâche, une commission « points de parcours » a été constituée. Elle est composée des personnalités suivantes de notre faculté :

- Pr Sophie Christin-Maître (vice-doyenne chargée de la vie étudiante)
- Mme Marie-Claude Dormieux (directrice du service des Ressources Humaines)

- Dr Philippe Couvert (coordonnateur du double cursus Médecine-Sciences)
- Dr Marie-Christine Renaud (chargée de mission formation)
- Mme Farida Khennane (directrice du service des formations en santé)
- Pr Alain Carrié (vice-doyen formation)

Les expertises et compétences regroupées au sein de cette commission permettent de couvrir les différents champs couverts pour la reconnaissance des points de parcours (UE supplémentaires facultatives ; Coursus hors médecine ; Engagement étudiant, associatif, pédagogique, social ou civique ; Expérience professionnelle ; Mobilité inter-CHU et internationale ; Compétences linguistiques).

Depuis sa constitution en décembre 2023, la commission a mené un premier travail de recueil des justificatifs auprès des étudiants. Au terme de ce premier recensement la commission s'est réunie pour statuer sur la recevabilité de ces documents et leurs adéquations aux critères de la grille officielle. Il est à noter que peu de ces « revendications » ont fait l'objet d'un rejet ou d'une demande de renseignement complémentaire.

Dans un premier bilan on peut constater que 367 de nos 489 étudiants (75%) ont déjà saturé leur décompte de 60 points. Ils ne sont que 62 à être en dessous des 50 points, sachant des UE supplémentaires facultatives (10 points)

se dérouleront prochainement et que nous sommes encore dans l'attente d'attestations d'employeurs, de certifications de langues et de la réalisation de stages à l'étranger en juin.

Au total, nous avons bon espoir que l'ensemble de nos étudiants auront obtenu leur quota de points (sans réelle surprise) ... il ne faudra cependant pas manquer d'évaluer le réel intérêt de cette nouveauté de la R2C notamment au regard du supplément de travail demandé à notre faculté et de l'investissement, lui aussi supplémentaire, requis auprès de nos étudiants !

Alain Carrié, vice-doyen formation de la Faculté de Santé de Sorbonne Université

Annexe : Journal Officiel 28 septembre 2023

Vie étudiante

→ Portrait de la nouvelle vice-présidente étudiante de Sorbonne Université

Félicitations à Mélodie TRAN THUAN qui a été élue vice-présidente étudiante de Sorbonne Université.

Elle étudie la Maïeutique, comme Héloïse Herrmann, la nouvelle vice doyenne étudiante de la Faculté de Santé. Leurs élections consécutives s'inscrivent dans la valorisation de toutes les études de Santé que souhaite la Faculté et nous nous en réjouissons.

Mélodie Tran Thuan a répondu à nos questions, découvrez son portrait.

Quel est votre parcours ?

J'ai un parcours universitaire assez atypique ! Après une année de PASS, j'ai fait deux années de Licence Accès Santé - LLCER Allemand à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université. Si la germanistique est une discipline passionnante, j'ai réalisé que l'attirance que j'ai toujours eue pour le domaine de la santé prend le dessus. Fascinée par la naissance, cette étape formidable de la vie, et par le fonctionnement de l'appareil génital féminin, j'ai opté pour la filière maïeutique. Depuis septembre 2023, je suis donc étudiante à l'École des Sages-Femmes de Saint-Antoine.

En parallèle à mes études, mon engagement étudiant a débuté lors de ma L1, lorsque j'ai intégré le conseil de l'UFR des Études germaniques et nordiques en tant que représentante étudiante. Par la suite, je suis devenue trésorière de l'association Théâtrallemant vôtre pendant



ma L2, ce qui m'a permis de découvrir le riche monde associatif et culturel de notre établissement et de comprendre les dispositifs d'aides pour les projets étudiants.

Mon engagement s'est étendu au niveau européen avec mon implication dans l'Alliance 4EU+ en tant que représentante étudiante de Sorbonne Université. Cette expérience m'a sensibilisée à l'importance d'inclure la communauté étudiante dans les enjeux universitaires européens.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour être vice-présidente ?

Au fil de mes années d'engagement associatif et de représentation étudiante, j'ai pris conscience de la diversité des problématiques auxquelles sont confrontés les étudiantes et étudiants, et qui impactent significativement leur formation, leur réussite, leur vie étudiante, leur bien-être et, finalement, leur insertion professionnelle. Ces problématiques telles que la précarité financière, le stress lié aux études, les difficultés

d'adaptation, et d'autres encore, sont autant de préoccupations qui nécessitent une attention particulière et des actions concrètes pour améliorer la vie étudiante à Sorbonne Université dans son ensemble. Convaincue de la nécessité d'agir à une échelle plus vaste, j'ai été élue à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire suite aux élections étudiantes de novembre 2023, avec l'envie d'améliorer la vie étudiante de notre établissement et d'être une porte-parole dévouée de ma communauté. Mais surtout, être engagée au sein des instances de notre établissement et au service des étudiantes et des étudiants m'a également permis de découvrir l'entraide, l'altruisme, le respect et l'intégrité ; des valeurs qui ont nourri mon souhait de devenir Vice-Présidente Étudiante de Sorbonne Université.

Quels sont les projets qui vous tiennent à cœur ?

Ils sont multiples ! Si je dois citer le projet qui me tient le plus à cœur, c'est l'inclusion des étudiantes et des étudiants des campus délocalisés de Sorbonne Université. En tant qu'étudiante sur le Campus Picpus de l'AP-HP, je suis sensible aux défis auxquels font face les étudiantes et les étudiants des campus délocalisés de Sorbonne Université (INSPÉ Molitor et Batignolles, Institut de la Mer de Villefranche-sur-Mer, École de Kinésithérapie de Paris, Campus du CELSA,...), qu'il s'agisse de défis liés à la situation géographique, l'accessibilité à Paris, ou encore les questions cruciales telles que les logements et l'alimentation – notamment l'absence de restaurants universitaires du CROUS sur ces campus. Je veux faire en sorte qu'on aille à la rencontre de ces étudiantes et étudiants, afin

de montrer que Sorbonne Université est en capacité de les aider et afin qu'ils ne se sentent pas oubliés.

Concernant mes autres projets, il y a, pour n'en citer que quelques-uns, la promotion d'une représentation étudiante forte et inclusive de la culture, un vecteur de cohésion sociale, de stabilité et d'ouverture intellectuelle.

Je souhaite également favoriser la croissance et la diversification des associations à Sorbonne Université et notamment celles de cursus. Celles-ci font en effet le relais entre promotions et UFR, favorisant ainsi un meilleur accompagnement de la communauté étudiante dans leurs parcours d'études.

Contact : vp-etudiantes-etudiants@sorbonne-universite.fr

Relations internationales

→ Semaine d'accueil international en février 2024

Le service des Relations Internationales a eu le plaisir d'organiser la semaine d'accueil des étudiants internationaux arrivant pour le second semestre de cette année académique du 19 au 23 février.

Après un petit-déjeuner d'accueil auquel ont été conviées les associations Parismus et Erasmus Place, les étudiants ont pu se retrouver toute la semaine au cours d'activités leur permettant de faire connaissance et d'échanger autour de leur expérience commune : découvrir, s'installer et étudier la médecine dans un pays qui n'est pas le leur. Ils ont notamment pu participer à une visite guidée du Musée de l'histoire de la médecine.

Nous leur souhaitons à nouveau la bienvenue dans notre faculté !

L'allocation Erasmus+ dont le montant dépend du pays d'accueil devrait couvrir tous les frais de votre voyage et du séjour. Le service des relations internationales vous aidera à organiser le voyage et le logement par l'intermédiaire d'une plateforme dédiée.

Nous disposons chaque année d'un nombre de places limité pour financer ces mobilités de formation et d'enseignement. Cette année – 1^{er} arrivé, 1^{er} servi sous réserve de la validation de votre projet par votre responsable hiérarchique.



Direction technique et d'exploitation

→ Le Logiciel de gestion des emplois du temps et des espaces de la faculté de santé

Un déploiement par étapes qui se poursuit

Depuis plusieurs semaines le personnel de scolarité du DUEFO (Département Universitaire d'Enseignement et de Formation en Orthophonie) suit une formation à l'utilisation du client lourd Hyperplanning.

Cette montée en compétence et en confiance sur cet outil devrait permettre à la faculté d'élargir le cercle des utilisateurs et enfin d'activer un certain nombre de nouvelles fonctionnalités pour la rentrée 2024-2025.

Pour rappel, depuis deux ans, la faculté utilise le logiciel Hyperplanning de l'éditeur Index éducation. Les plannings ainsi que les demandes de réservation de salles sont transmis par courrier électronique à la direction générale pour saisie et attribution d'un local. Avec une identification Saas à un espace dédié (Software as a service), les personnels de scolarité ont accès aux plannings et aux salles en consultation, et peuvent donc opérer la vérification des saisies qui ont été demandées. Nous pouvons néanmoins aller plus loin, et donner la possibilité aux gestionnaires de scolarité de saisir eux-mêmes leurs plannings et de faire des demandes d'utilisation de salles auprès de la direction générale directement via l'outil. Notre outil collaboratif dispose de fonctionnalités qui permettent de mettre en



place cette procédure. À nous, dans une juste mesure, de nous en emparer, et de nous inscrire dans un processus d'amélioration continue de nos pratiques avec ambition et réalisme. Notre objectif principal est avant tout d'offrir un service de qualité à nos usagers.

L'un de ces objectifs sera également d'ouvrir les espaces et les applications étudiants et enseignants et de leur communiquer en temps réel leurs plannings mais également de transmettre d'éventuelles modifications d'emploi du temps avec des alertes et des notifications.

La direction technique d'exploitation

Ressources humaines

→ Les actualités des ressources humaines

Notre actualité printanière est corollaire du lancement de nombreuses campagnes de recrutement, concours et promotions :

LE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS AU TITRE DE LA RÉVISION DES EFFECTIFS 2024 EST LANCÉ

Pour la campagne de recrutement 2024, Sorbonne Université ouvre 89 postes dont 34 à la Faculté des Lettres, 3 à la Faculté de Santé et 52 à la Faculté des Sciences et Ingénierie.

Les inscriptions s'effectuent exclusivement sur le portail ministériel Galaxie entre le 22 février 2024 à 10h (heure de Paris) et le 29 mars 2024 à 16h (heure de Paris).

La procédure de candidature est entièrement dématérialisée via Galaxie. Aucun dossier papier n'est accepté.

Pour la Faculté de Santé, 3 emplois de maîtres de conférence sont ainsi ouverts, respectivement pour les départements d'orthophonie, de maïeutique et de psychomotricité.

Plus d'informations sur les modalités via le lien ci-dessous

<https://recrutement.sorbonne-universite.fr/fr/personnels-enseignants-chercheurs-enseignants-chercheurs/recrutement-2024-des-enseignantes-chercheuses-et-enseignants-chercheurs.html>



L'OUVERTURE IMMINENTE DES CONCOURS POUR LES POSTES ITRF OUVERTS AU TITRE DE LA RÉVISION DES EFFECTIFS 2024

Les inscriptions aux concours ITRF seront ouvertes nationalement sur le site du Ministère du mardi 2 avril 2024 au mardi 30 avril 2024 (date de clôture des registres d'inscription et date limite d'envoi des dossiers par voie postale, le cachet de la poste faisant foi). Vous y trouvez également les informations relatives aux conditions d'inscription, à l'organisation des épreuves, au suivi de votre candidature après votre inscription (réception du dossier, recevabilité, dates des épreuves, résultat d'admissibilité et d'admission, notes,...).

Comme chaque année, Sorbonne Université mettra en place des dispositifs complets d'aide à la préparation des concours, et séances d'information

Pour s'inscrire aux formations de préparation au concours :

<https://intranet.sorbonne-universite.fr/ressources-humaines/formation-des-personnels/offre-de-formation-par-thematiques/preparations-aux-concours.html>

Plus d'informations auprès de Madame Sonia Bekka, chargée de recrutement et accompagnement des personnels IATSS.

LE DÉMARRAGE DES DIALOGUES DE GESTION POUR LA FUTURE RÉVISION DES EFFECTIFS 2025

Parallèlement à la mise en œuvre de la révision des effectifs 2024, la révision des effectifs des personnels BIATSS pour l'année 2025 fera l'objet du dialogue de gestion habituel avec chaque structure de la faculté, dialogue qui démarrera en avril 2024 avec les unités de recherche.

Le projet de révision HU pour 2025 est quant à lui d'ores et déjà lancé, cette première phase s'étant clôturée fin janvier 2024.

LES CAMPAGNES DE PROMOTION ET AVANCEMENTS CONTINUENT :

- La campagne de promotion (avancement de grade) pour les hospitalo-universitaires au titre de l'année 2024 via galaxie est clôturée depuis le 21 mars 2024 16h, date limite de candidature sur Galaxie.
- Pour les personnels BIATSS, la campagne de liste d'aptitude et avancements de grade de la filière AENES est clôturée ; les dossiers sont en cours d'instruction pour prochain interclassement par Sorbonne Université avant transmission au Ministère.
- Les campagnes dites de « modalités exceptionnelles ITRF 2024 » pour les corps d'ASI, IGE et IGR feront l'objet d'une ouverture attendue dans les tous prochains jours, les inscriptions s'opérant via WebITRF.

Des formations et ressources documentaires sont toujours disponibles en ligne pour l'aide à

la préparation des dossiers de candidature.

- La campagne de tableau d'avancement de la filière ITRF 2024 sera également prochainement lancée selon le calendrier ministériel attendu.

Plus d'informations à venir dans le prochain Médiscopie

DERNIER RAPPEL : RELIQUAT 2023 DE CONGÉS ANNUELS

Le congé annuel dû pour une année de référence de service accompli ne peut pas se reporter sur l'année suivante, sauf accord du responsable hiérarchique et dans la limite de 22 jours, à prendre au plus tard le 30 avril de l'année suivante. Il convient donc de solder les reliquats éventuels avant cette date. Au 1^{er} mai 2024, les congés acquis au titre de l'année civile 2023, reportés, non consommés et qui n'ont pas été versés sur le compte épargne-temps durant la campagne 2023 seront perdus.

Il est donc impératif de solder ces reliquats avant de poser des RTT ou congés 2023. S'agissant des jours indemnisables de CET après exercice du droit d'option, ceux –ci sont prévus avec la paie de mai 2024.

Actualités relatives à la pause estivale et à la période d'ouverture des Jeux Olympiques

Comme chaque année et à l'exception des services soumis à astreintes spécifiques, les personnels des services administratifs facultaires seront invités à poser leurs congés estivaux sur la période du jeudi 25 juillet 2024 au soir (le vendredi 26 juillet étant le jour de l'ouverture officielle des JO Paris 2024) au vendredi 16 août 2024 inclus. Les modalités de prise de congés sur la période estivale sont comme habituellement organisées par chaque direction avec leurs équipes.

Par ailleurs, des restrictions de circulation, notamment sur les campus Jussieu et Pitié sur les jours précédents l'ouverture officielle des Jeux Olympiques, sont d'ores et déjà envisagées par les autorités, et feront l'objet d'une communication ultérieure, afin de favoriser le cas échéant le travail à distance des personnels impactés tout en assurant la continuité de service.

Vos interlocuteurs à la direction des ressources humaines :

Directrice des ressources humaines : [Marie-Claude DORMIEUX](#)

Pour toute question relative paie/carrières : votre gestionnaire RH

Pour les personnels enseignants HU et enseignants chercheurs (EC):

chef de service : [Pascale BECHU](#)

Pour les personnels BIATSS : chef de service : [Gizem BESKARDES](#)

Coordinatrice de gestion des personnels BIATSS : [Christine AMAURES](#)

Pour toute question relative à la gestion collective :

Stéphanie TAMA ou Gizem BESKARDES : Medecine-DRH-GestionCollective@admp6.jussieu.fr

Pour toute question liée à la formation, à l'accompagnement à la mobilité et à la formation, au recrutement :

[Sonia BEKKA](#), chargée de recrutement et de l'accompagnement

N'hésitez pas à prendre rendez-vous après de votre interlocuteur dédié.

COMITÉ ÉDITORIAL :

Bruno RIOU, Anne-Geneviève MARCELIN, Alain CARRIE, Sophie CHRISTIN-MAITRE, Magali SVRCEK, Sonia BERTIN, Nathalie CARREAU, Marie-Claude DORMIEUX, Laurence JACQUENOD, Thierry LARDOT

Réalisation : Service communication de la Faculté de Santé Sorbonne Université

Crédits photos : Service communication Faculté de Santé, service des relations internationales de la Faculté de Santé, Pierre Kitmacher